



Déclaration liminaire des élu-e-s CGT au CSAL du 4 juin 2025

Monsieur le Président,

Les élu-e-s CGT débiteront leur liminaire en dénonçant le choix scandaleux de Bercy sur l'opérateur concernant la santé et la prévoyance obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2026. En choisissant cet opérateur assurantiel ALAN, une entreprise privée à but lucratif, c'est tout un pan de notre histoire mutualiste à Bercy qui s'effondre. C'est une attaque sans précédent sur la conception française d'une sécurité sociale solidaire. Opérateur financiarisé qui, pour la CGT, ne garantit ni la modération des cotisations, ni les prestations dans la durée, ni la prévention, ni l'accompagnement social, ni la réponse aux besoins en protection sociale complémentaire des agents qu'ils soient couverts à titre obligatoire ou facultatif.

Nous refusons de voir:

- notre protection sociale complémentaire privatisée et déshumanisée
- notre salaire ponctionné de force pour alimenter des fonds de pensions.

La CGT exige l'abandon de ce choix !!!

Le CSAL se réunit aujourd'hui la veille d'un appel national à la mobilisation pour défendre nos conquêtes sociales : nos retraites et notre protection sociale complémentaire, nos salaires. Nous rappelons nos revendications, en faveur du pouvoir d'achat des agents et des retraités, portées par la grève et les manifestations du 5 Juin 2025 :

- **La fin du gel du point d'indice et l'augmentation des pensions de retraite**
- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.**
- **Le maintien de la GIPA**
- **L'abrogation de la réforme à 64 ans comme la majorité des Français la souhaite**
- **rétablir les 100 % de la rémunération versée en congé maladie et la suppression du jour de carence.**
- **La sécurité sociale intégrale, et dans le système actuel le choix des opérateurs en matière de PSC et prévoyance doit répondre aux valeurs mutualistes et non à des spéculations financières !**

Plus spécialement touchant notre direction, l'ordre du jour du CSAL.

Le point concernant les opérations sur les emplois :

Nous qualifions ce sujet de « réchauffé », les mutations étant connues. Nous vous concédons monsieur le Président que ce n'est pas de votre fait. Nous qualifions ce CSAL de chambre d'enregistrement ce que nous dénonçons.

Ce sujet est pourtant crucial pour l'avenir et l'attractivité de nos établissements. Mais nous constatons que le nombre de postes non pourvus reste important et le nombre de départ en retraite augmente. Nous sommes conscients que nos missions et nos métiers sont en perpétuelle évolution,

d'où l'importance de garder des équipes avec des effectifs suffisants pour recevoir de nouvelles missions !

Nous comptons sur vous pour nous apporter des réponses et rassurer les collègues.

Le point concernant les fiches missions :

Le projet Mutsi-Pensions touchant l'ESI de Dijon, :

Le message récent sur Ulysse et sur info-retraites est très parlant : malgré les nombreux mois de retard et tout l'argent public dilapidé dans le projet, les pensionnés ne bénéficient plus de la fiabilité obtenue par PEZ.

Nous notons les différentes offres de reconversion pour les agents (logithèque, perf, IIA Asterion).

On peut regretter que ces différentes propositions n'aient pas été plus coordonnées car il est possible que des collègues auraient aimé pouvoir se positionner en toute connaissance de cause. Certains ont pu faire des choix par défaut en ignorant ce qui pouvait être proposé par la suite.

La proposition IIA Asterion :

La CGT soulève que la bienveillance mise en avant sur Asterion sera indispensable pour bien débiter sans stress. Également il est important que les B programmeurs puissent être associés, que ces nouvelles missions ne soient pas réservées en priorité à des A ou des PSE.

Concernant les 3 autres fiches les élu-e-s CGT interviendront en séance.

Les élu-e-s CGT de la DISI termineront sur des propos que nous avons déjà tenus mais qui sont essentiel : nous refusons que les établissements soient mis en concurrence. Nous revendiquons et nous affirmons qu'il est de votre responsabilité que chaque agent dans chaque service de chaque établissement est la même chance d'évoluer. Il est indispensable que toutes et tous puissent trouver ou retrouver sa place. Nous n'avons aucun doute que ce but vous le partagez avec nous, monsieur le Président.